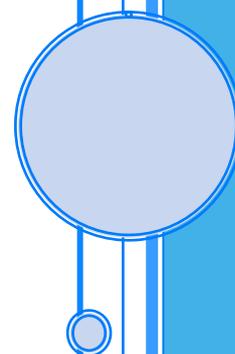


**RAPPORT ANNUEL  
DU COMITÉ EXÉCUTIF  
DU CONSEIL  
MULTIDISCIPLINAIRE DU  
CHU SAINTE-JUSTINE  
AU CONSEIL  
D'ADMINISTRATION  
UNIQUE DU REGROUPEMENT  
CHUM-CHU SAINTE-JUSTINE  
ANNÉE 2015-2016**



---

## TABLE DES MATIÈRES

Table des matières .....	1
Lettre à la présidente du Conseil d'administration.....	2
Composition et responsabilités du Conseil Multidisciplinaire.....	3
Composition du comité exécutif.....	5
Activités du comité exécutif du Conseil multidisciplinaire.....	6
Objectifs et réalisations.....	9
Modifications aux règlements... ..	12
Recommandations... ..	13
États financiers de l'exercice terminé le 31 mars 2013.....	14
Annexes.....	
Annexe 1 : Rapports des différents comités d'évaluation par les pairs	
Annexe 2 : Avis au directeur général concernant la création d'une direction des affaires multidisciplinaires au sein de l'organisation.	
Annexe 3 : Avis à la direction générale quant à la nomination du nouveau directeur de la recherche.	
Annexe 4: Le Flash Multi	
Annexe 5: États financiers de l'exercice terminé le 31 mars 2013	
Annexe 6 : Procès verbal de l'assemblée générale annuelle du 23 mai 2013	

Madame Geneviève Fortier,

Présidente du Conseil d'administration unique du  
regroupement CHUM-CHU Sainte-Justine

Madame la présidente,

Conformément aux dispositions de l'article 3.2.1 des  
règlements internes du Conseil multidisciplinaire, j'ai le  
plaisir de vous présenter le rapport de nos activités de  
l'exercice terminé le 12 mai 2016.

Je vous prie d'agréer, madame la présidente, mes salutations  
distinguées.

La présidente du Conseil multidisciplinaire,



*Hélène Sabourin*

## COMPOSITION ET RESPONSABILITÉS DU CONSEIL MULTIDISCIPLINAIRE

### COMPOSITION :

Le Conseil Multidisciplinaire (CM) est composé de toute personne détentrice d'un diplôme de niveau collégial ou universitaire exerçant dans l'établissement des fonctions caractéristiques du secteur d'activités couvert par ce diplôme et relié directement aux services de santé, aux services sociaux, à la recherche, à l'enseignement et à l'administration de ces secteurs, à l'exception des médecins, dentistes, pharmaciens, infirmiers/infirmières, infirmiers/infirmières auxiliaires, et sage-femme.

Nous retrouvons au sein du CM des professions identifiées sous divers titres d'emploi variant selon l'appartenance ou non à un ordre professionnel à titre réservé ou à une association professionnelle. À ce jour, Le CM du CHU Sainte-Justine représente **1578 membres**, appartenant à 58 titres d'emploi différents, ce qui constitue l'un des plus importants en nombre au Québec.

### RESPONSABILITÉS :

#### Responsabilité envers le conseil d'administration :

Tel que stipulé à l'article 227 de la Loi, «le Conseil multidisciplinaire est responsable envers le Conseil d'administration :

- de constituer, chaque fois qu'il est requis, les comités de pairs nécessaires à l'appréciation et l'amélioration de la qualité de la pratique professionnelle de l'ensemble de leurs membres, dans tout centre exploité par l'établissement ;
- de faire des recommandations sur la distribution appropriée des soins et services dispensés par leurs membres, eu égard aux conditions locales d'exercices requises pour assurer des services de qualité dans tout centre exploité par l'établissement ;
- d'assumer toute autre fonction que lui confie le Conseil d'administration. »

### **Responsabilité envers le directeur général :**

Tel que mentionné à l'article 228 de la loi, le CM est « responsable envers le directeur général de donner son avis sur les questions suivantes :

- l'organisation scientifique et technique du centre ;
- les moyens à prendre pour évaluer et maintenir la compétence de ses membres ;
- toute autre question que le directeur général porte à son attention. »

### **Responsabilité envers ses membres :**

Le CM se fait le porte-parole des diverses réalités cliniques de ses membres auprès des différentes instances du CHU Sainte-Justine. Il voit aux conditions nécessaires à la délivrance de soins et de services de la qualité aux enfants et à leurs parents. Le comité exécutif du Conseil multidisciplinaire (CECM) s'active à la reconnaissance de la contribution de ses membres au bon fonctionnement du CHU Sainte-Justine.

Le comité exécutif du Conseil multidisciplinaire est composé de membres élus par et parmi les membres du Conseil multidisciplinaire, du directeur de la direction des affaires multidisciplinaires ainsi que du Président directeur général du regroupement CHUM-CHU Sainte-Justine. Le mandat de tout membre élu est de deux ans.

Pour l'année 2015-2016, le comité exécutif se compose des personnes suivantes :

**Mme Hélène Sabourin**

Présidente,  
Chef professionnel en physiothérapie

**Carole Lane**

Conseillère, psychologue

**Kathy Malas**

Vice-présidente,  
Responsable clinico-académique de  
la fonction des maladies chroniques  
et complexes

**Mme Marie-Jean Cournoyer**

Conseillère,  
Nutritionniste  
Remplacée par  
Anne-Marie Villeneuve  
Nutritionniste

**M. Martin Cyr**

Conseiller,  
Ingénieur

**M. Yves Théoret**

Représentant du CM au CA  
Pharmacologue

**Mme Josée Albert**

Conseillère,  
Inhalothérapeute

**Mme Stéfanie Tran**

Coseillère  
Ergothérapeute

**Mme Caroline Fiset**

Conseillère,  
Technologue à la banque de sang

**Mme Maryse ST-Onge**

Directrice des affaires  
Multidisciplinaires

**M. Fabrice Brunet**

Président directeur général

- Le comité exécutif du Conseil multidisciplinaire a tenu dix réunions, aux dates suivantes :
  - 12 juin 2015
  - 18 septembre 2015
  - 9 octobre 2015
  - 13 novembre 2015
  - 18 décembre 2015
  - 15 janvier 2016
  - 12 février 2016
  - 11 mars 2016
  - 8 avril 2016
  - 12 mai 2016

De plus, le comité exécutif du conseil multidisciplinaire a tenu trois réunions extraordinaires les 28 août 2015 en lien avec les élections du représentant du CM au CA et le 24 septembre 2015 en lien avec les élections du représentant du CM au CA unique du regroupement du CHUM-CHU Sainte-Justine. La troisième réunion a été tenue le 30 novembre 2015 suite à une demande exceptionnelle d'information au sujet de la loi 2 sur les soins de fin de vie.

Le comité exécutif satisfait ainsi au règlement 5.5.1 qui le régit. De ce nombre, sept rencontres se sont réalisées en partie ou en totalité en présence du président directeur général. L'exécutif a tenu une journée de réflexion et d'orientation le 3 juillet 2015 afin de faire le bilan de l'année 2014-2015, d'établir les objectifs de l'année 2015-2016 et de déposer la planification stratégique pour 2015-2020.

Le rapport annuel abrégé 2014-2015 du Conseil multidisciplinaire a été déposé à la direction générale en mai 2015.

- Participation de trois membres de l'exécutif au Colloque des CM du Québec à Lévis le 2 novembre 2015, intitulé : « Sortir gagnant des grands changements »
- Le comité exécutif a tenu son assemblée générale annuelle le 21 mai 2015.
- Participation des membres de l'exécutif à différents comités et table de travail :
  - Comité de Régie : la présidente de l'exécutif du CM siège à ce comité. Elle a assisté à toutes les rencontres qui ont été tenues au cours de l'année.

- Comité de standardisation des formulaires : Madame Kathy Malas représente le CM à ce comité.
- Comité central de prévention des infections remplacé par le comité COPCI: Ce comité étant un comité plus opérationnel, Madame Marie-Ève Séguin, inhalothérapeute, siège à ce comité à titre de représentante du CM.
- Comité de nomination des récipiendaires pour les prix distinctions du conseil multidisciplinaire : Mesdames Josée Albert, Caroline Fiset, Carole Lane et Maris-Jean-Cournoyer siègent sur ce comité.
- Comité de tenue de dossier devenu le comitéxxxxxx : Sous la direction de Dr Marc Girard, ce comité poursuit ses activités et la présidente du comité exécutif du CM y siège.
- Comité de l'évaluation par les pairs : Mesdames Carole Lane (responsable), Kathy Malas, Stéphanie Tran, Josée Albert et Monsieur Marin Cyr ont rencontrés plusieurs groupes de professionnels ou leur chef de service afin de les sensibiliser à la mise sur pied d'un comité de pairs dans le but d'amélioration continue de la qualité des soins et services rendus. De plus, une rencontre de suivi pour les comités actifs a été faite dans le but de les soutenir.
- Comité du projet HARPE : Mesdames Maryse St-Onge et Hélène Sabourin siègent sur ce comité. Ce projet vise entre autre à harmoniser les pratiques des professionnels quant à la détermination de la fréquence de thérapie.
- Comité d'élection : Monsieur Jean-François Aubin-Fournier, président, Messieurs Daniel Tran, vice-président et Madame Jessica Gennaoui, secrétaire se sont assurés de respecter les procédures d'élection. La date prévue des élections était le 12 mai 2015, cependant les postes ont été comblés par acclamation puisque la candidature de Madame Hélène Sabourin n'a pas été retenue en lien avec les règlements 6.4.111 et 6.4.3.
- Élection du représentant du CM au CA : Plusieurs rencontres ont eu lieu entre Maître Daphnée Thivierge et la présidente afin de s'assurer de respecter le cadre législatif émis par le gouvernement pour cette élection. Compte tenu de l'annonce, le 3 septembre 2015, du regroupement CHUM-CHU Sainte-Justine, ce processus a été revu afin de répondre aux nouvelles normes de représentativité des représentants du CM au conseil d'administration unique du regroupement.

- Comité de promotion du CM : Mesdames Caroline Fiset (responsable), Josée Albert, Stéphanie Tran et Marie-Jean Cournoyer remplacée par Anne-Marie Villeneuve se sont partagées les tâches.
- Comité de recherche : Madame Kathy Malas (responsable), Madame Anne-Marie Villeneuve, M. Yves Théorêt et M. Martin Cyr sont à finaliser un document afin d'aider les professionnels qui ont l'intention de faire de la recherche.
- Comité de l'URCA : Madame Josée Albert y représentent le CM.
- Comité de transfert de connaissance: en suspend
- Comité PACIQ : La présidente du CM siège sur ce comité d'amélioration continue. Ce comité a été très actif durant l'année compte tenu de l'agrément qui a eu lieu en décembre 2015. C'est la première fois que le CM est directement interpellé pour participer au processus d'agrément avec des POR et normes ciblées pour nos membres.
- Comité d'évaluation des bourses du CM : Mesdames Kathy Malas, Maryse St-Onge et Josée Albert ainsi que M. Yves Théorêt et M. Martin Cyr en ont fait parti.
- Comité de Toponymie : Madame Hélène Sabourin participe à ce comité à titre de présidente du CM.

## **OBJECTIFS ET RÉALISATIONS**

### ***1. Comité d'évaluation par les pairs***

Le plan d'action établi lors de la journée d'orientation favorisant le support et la relance des comités de pairs a été réalisé. Plusieurs comités de pairs ont été actifs au cours de la dernière année au sein des différents groupes professionnels suivants :

- Psychologues, sites HSJ
- Ergothérapeutes, site HSJ et CRME
- Physiothérapeutes, site HSJ
- Nutritionniste, site HSJ
- Inhalothérapeutes, site HSJ et CRME

- Technologistes médicales, site HSJ
- Ingénieur biomédical, site HSJ
- Psychoéducateurs, site HSJ

C.F. Rapports des différents comités de pairs à l'Annexe 1

## ***2. Qualité des soins et services***

- Participation de la présidente au comité PACIQ pour l'amélioration continue des soins et services en préparation de l'agrément 2015
- Plan d'action afin de soutenir les responsables des POR. Une chronique à chaque parution du Flash Multi.
- L'exécutif du CM a déposé un **avis au président directeur général démontrant notre souci de collaboration concernant la distribution des ressources des membres du CM afin de s'assurer de maintenir la qualité des soins et services de nos membres dans un contexte de coupure budgétaire.** C.F. Annexe 2
- Le CECM a poursuivi le concept de **Conférence midi du CM** toujours dans le but de soutenir les professionnels pour l'amélioration continue de la qualité. Une conférence midi a eu lieu le 11 avril 2016, conférence de Monsieur Guy Paré intitulée « **Regard introspectif sur 15 années de recherche en TI dans le secteur de la santé** ». De plus, plusieurs conférences midis données par l'expertise de nos membres ou de celle des membres du CM du CHUM ont été en visioconférence sur tous les sites du regroupement CHUM-CHU Sainte-Justine.

## ***3. Plan de communication***

- Lors de notre journée de réflexion et d'orientation de juillet 2015 il a été recommandé de se doter d'un plan de communication. Pour se faire, nous avons fait une proposition de stage aux étudiants en communication de l'Université de Montréal. M. Martin Cyr et madame Kathy Malas ont participé aux entrevues de sélection des candidates qui se sont montrées intéressées. Cansu Soysuren a été retenue et Madame Josée Lina Alepin des communications a accepté de la superviser durant son stage à l'automne 2015. Vous retrouverez en ANNEXE 3 les documents relatif à ce plan de communication.

#### **4.. Promotion**

- La mise à jour de la page intranet du CM de façon continue.
- La parution du journal du CM, ***Le Flash Multi***, a continué cette année avec quatre numéros : juin-octobre-décembre 2015 et mars 2016. (C.F. Annexe 4)

#### **5. Regroupement CHUM-CHU Sainte-Justine**

- Suite à l'annonce du regroupement, les présidentes ont eu plusieurs discussions en lien avec les activités de leur CECM respectif et en décembre Hélène Sabourin, présidente et Kathy Malas, vice-présidente sont allées présenter les activités, les objectifs et le programme de bourses pour nos membres au CECM du CHUM et Stéphanie Émond, présidente du CECM du CHUM est venue faire la présentation du fonctionnement du CECM du CHUM pour le CHU Sainte-Justine. Ces rencontres ont été profitables puisqu'elles ont permis de mettre en commun les meilleures pratiques de chacun des CECM. De plus, deux fois par année les présidents des CM des CHU se rencontrent afin d'harmoniser et d'échanger certaines pratiques.

#### **6. Révision de la liste des membres du CM**

Mesdames Kathy Malas, Stéphanie Tran et Hélène Sabourin ont entrepris des démarches auprès des ressources humaines afin d'établir un processus plus fiable (avec titre d'emploi et exclusion ou inclusion) pour établir la liste des membres du CM.

#### **7. Planification stratégique 2015-2020**

Vous trouverez à l'ANNEXE **xx** la planification stratégique du CM pour les cinq prochaines années.

#### **8. Prix distinction du CM**

- Prix carrière décerné à **Monique Émond**, physiothérapeute
- Prix Projet interdisciplinaire de l'année décerné à l'équipe du projet :

*Projet multi Steiner*

L'équipe MNM du CRME du CHU Sainte-Justine

Jean-François Aubin-Fournier, physiothérapeute, Marie-Christine Clément,

orthophoniste, Catherine Desautels, ergothérapeute et Sylvie D'arcy, coordonnatrice.

- Prix Comité de pairs de l'année :

*Optimisation de l'accessibilité et du fonctionnement du service  
d'audiologie*

Les audiologistes du CHU sainte-Justine

Chantal Caron, Jérémie Duval, Suzanne Lamarche, Nathalie Neveu, Valérie Ouellet,

Line Pelletier, Marie-Pier Pelletier, Justine Ratelle, Chantale, Tremblay et Claude-Anne

Turmel.

- Prix relève décerné à : **Mélissa Martel**, physiothérapeute

#### **8. Programme des bourses du CM**

Vous trouverez en annexe **XX** les objectifs visés par ce programme. Pour le deuxième concours, douze projets ont été présentés. Un total de quatre bourses de \$10,00.00 ont été attribués selon des critères de sélections très rigoureux. Les projets retenus sont :

GAGNON, Louise – VANASSE, Catherine – ETHIER-MAJCHER,  
Catherine (neuropsychologues)

Projet : Validation d'un protocole d'imagerie par résonance magnétique fonctionnelle (RMF) auprès d'une population d'enfants neurotypiques

MARTEL, Mélissa (physiothérapeute)

Projet : Effet des orthèses plantaires à surface de contact maximale sur la biomécanique de la marche et le contrôle postural chez les jeunes atteints de la maladie de Charcot-Marie-Tooth

MATERASSI, Manuela – DAGENAI, Lynn (physiothérapeutes)

Projet : La trajectoire du développement moteur chez les enfants avec une cardiopathie congénitale

MAYRAND, Andréanne – SALOIS, Annie – DIMOVA, Moroslava  
(orthophonistes)

Projet : Caractéristiques de la nasalance de jeunes québécois de  
langue française

### RECOMMANDATIONS

- Encourager les groupes de professionnels à démarrer de nouveaux comités de pairs.
- Mise en place d'une salle de pilotage afin d'assurer le suivi de notre planification stratégique avec des indicateurs de performance

## ÉTATS FINANCIERS

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2015

C.F. Annexe **xx**